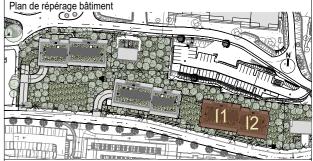


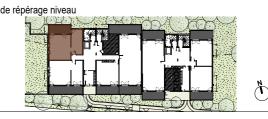
ēclose

Appartement **I104**

Type T3 - Niveau RDC - Bâtiment I - Cage I1







ı		
	entrée	3.22 m ²
	séjour / cuisine	21.83 m ²
	chambre 1	13.18 m²
	chambre 2	9.93 m²
	salle d'eau	4.30 m ²
	WC	2.20 m ²

TOTAL SURFACES HABITABLES 54.66 m²

13.28 m² terrasse

Indice A

TOTAL SURFACES ANNEXES 13.28 m²

habside habside

25 10 2021

CÉCILE RÉMOND

tableau électrique faux plafond porte-fenêtre brise vues

EP CE

VR/VRE SB/SM

trop-plein descente eaux-pluviales chauffe-eau thermodynamique

LEGENDE | ECHELLE GRAPHIQUE

PLAN DE VENTE

volet roulant / volet roulant / volet roulant éléctrique séparatif bois / métallique garde-corps vitré / métallique / béton garde-corps vitré / métallique / béton susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessitées techniques ou réglementaires lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. - Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, chauffe-eaux thermodynamiques, l'emplacement des équipements, ainsi que la hauteur sous plafonds et la hauteur des seuils, sont figurés à titre indicatif. - Les surfaces et les côtes peuvent varier de 5% (cinq pour cent) en fonction des nécessitées techniques ou réglementaires lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. - Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, chauffe-eaux thermodynamiques, l'emplacement des équipements, ainsi que la hauteur sous plafonds et la hauteur des seuils, sont figurés à titre indicatif. - Les surfaces et les côtes peuvent varier de 5% (cinq pour cent) en fonction des nécessitées techniques ou réglementaires lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. - Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, chauffe-eaux thermodynamiques, l'emplacement des équipements, ainsi que la hauteur sous plafonds et la hauteur des seuils, sont figurés à titre indicatif. - Les surfaces et les côtes peuvent varier de 5% (cinq pour cent) en fonction des nécessitées techniques ou réglementaires lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. - Les surfaces et les côtes peuvent varier de 5% (cinq pour cent) en fonction des nécessitées techniques ou réglementaires lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. - Les surfaces et les côtes peuvent varier de 5% (cinq pour cent) en fonction des nécessitées techniques de construction chain de la réalisation de la réalisation de la réalisation de la réalisa